

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Arrêté du 9 octobre 2017 modifiant l'arrêté du 16 juin 2016 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du Conseil général de l'environnement et du développement durable du ministère de la transition écologique et solidaire

NOR : TREK1727842A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour;

Vu l'arrêté du 16 juin 2016 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du Conseil général de l'environnement et du développement durable du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat;

Vu l'avis du comité technique spécial du Conseil général de l'environnement et du développement durable en date du 20 septembre 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

Dans l'annexe de l'arrêté du 16 juin 2016 susvisé, il y a lieu de prendre en compte les modifications suivantes :

- remplacer le terme : « inspecteur hygiène et sécurité » par : « inspecteur santé et sécurité au travail » pour les postes éligibles à 29 points de nouvelle bonification indiciaire en catégorie A ;
- remplacer le terme : « bureau des rapports et de la communication » par : « bureau de la communication » à la section ressources humaines et moyens pour l'emploi éligible d'adjoint au chef de bureau à 15 points de nouvelle bonification indiciaire en catégorie B ;
- remplacer la mention : « chargé de mission » par : « adjoint mission ministérielle d'audit interne, chargé de mission » à la section « audits, inspections et vie des services », pour l'emploi éligible à 29 points de nouvelle bonification indiciaire en catégorie A ;
- ajouter à la suite la mention : « chargé de mission » aux emplois de « secrétaire général » et de « chef de bureau » en catégorie A ;
- remplacer le terme : « assistant du président et gestionnaire des dossiers » par : « assistant du président et instruction des dossiers » à l'autorité environnementale, pour l'emploi éligible à 15 points de nouvelle bonification indiciaire en catégorie B ;
- remplacer le terme : « responsable de cellule » par : « responsable de pôle » à la section ressources humaines et moyens au bureau du personnel et des moyens généraux, pour l'emploi éligible à 15 points de nouvelle bonification indiciaire en catégorie B ;
- remplacer le terme : « secrétaire du vice-président » par : « assistant du vice-président » pour l'emploi éligible à 10 points de nouvelle bonification indiciaire en catégorie C.

Article 2

Sont supprimés de l'annexe de l'arrêté du 16 juin 2016 susvisé les emplois désignés au tableau A de l'annexe du présent arrêté aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

Article 3

Sont ajoutés à l'annexe de l'arrêté du 16 juin 2016 susvisé les emplois désignés au tableau B de l'annexe du présent arrêté aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

Article 4

La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 9 octobre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
J. CLÉMENT

ANNEXE

Tableau A

Suppressions de la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du Protocole Durafour, au sein du conseil général de l'environnement et du développement durable, aux dates d'effet indiquées

Catégorie	Nombre d'emplois attribués	Nombre de points attribués	Désignation de l'emploi	Service	Date d'effet
A	1	29	Inspecteur hygiène et sécurité	MIGT Paris	18/06/16
A	1	40	Secrétaire général	MIGT Bordeaux	01/09/16

Tableau B

Création d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du Protocole Durafour, au sein du conseil général de l'environnement et du développement durable, aux dates d'effet indiquées

Catégorie	Nombre d'emplois attribués	Nombre de points attribués	Désignation de l'emploi	Service	Date d'effet
A	1	29	Chargé de mission	Section milieux ressources et risques	18/07/16
A	1	40	Secrétaire général, chargé de mission	MIGT Outre mer	01/09/16